

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 11 JUILLET 2023

Etaient présents : Mmes FRANCOIS, FUMEY, VINCENT, SOUM-GLAUDE

Mrs : AZEMA, BETEILLE, CANAL, HERRERO, MICHEL, PALAU

Absents : Mr FOUCQUE

Tout d'abord, une minute de silence a été observée par l'assemblée suite au décès de Mr CASSAN André, conseiller municipal

CONFIRMATION MODIFICATION ASTREINTES DU SERVICE TECHNIQUE

Le Comité Social Territorial a émis un avis favorable en date du 29 juin 2023 concernant les modifications sur les modalités d'organisation des astreintes du service technique.

CHOIX DE L'ORGANISME POUR LE CONTROLE CVM

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'agence technique départementale de l'Aude a établi un bilan sur les canalisations à risque de Chlorure de Vinyle Monomère qui a été transmis à l'Agence Régionale de Santé. Celle-ci a constaté que des tronçons du réseau communal de distribution sont potentiellement à risques concernant le paramètre CVM. La commune doit donc réaliser un programme d'analyses afin d'identifier les antennes non conformes. Ces analyses sont à réaliser par un laboratoire accrédité COFRAC et agréé par le ministère chargé de la santé pour les analyses des CVM. Ces prélèvements doivent être réalisés selon la méthode associée à la mesure de ce paramètre. L'ATD a énuméré 6 points de surveillance à réaliser en priorité 1 et nous a transmis 4 laboratoires susceptibles d'effectuer ces analyses. Des devis ont été demandés à ces 4 laboratoires. L'assemblée décide de retenir le laboratoire EUROFINs Hydrologie pour un montant de 2 418.64 € HT soit 2 902.37 € TTC

FEU D'ARTIFICE 2023

En date du 19 juin 2023, suite à la déclaration effectuée par la commune pour le tir du feu d'artifice, la Préfecture de l'Aude a recommandé à la commune de bien vouloir prendre en compte l'avis défavorable formulé par le SDIS, motivé par les éléments suivants : localisation du pas de tir à moins de 200 mètres des espaces naturels combustibles : non conforme à l'arrêté préfectoral du 02 janvier 2014 relatif à l'emploi du feu. Par conséquent, le feu d'artifice n'a pu être tiré. Le Conseil Municipal souhaite réfléchir à une solution de repli pour l'année prochaine.

REGULARISATION ECHEANCE EMPRUNT 2018

Le service de gestion comptable de Carcassonne nous a informé que l'échéance du 16/02/2018 de l'emprunt n° 97136 a été mal répartie entre le capital et les intérêts.

Le Conseil Municipal donne son accord pour effectuer la modification de la manière suivante :

- Emission d'un mandat au compte 1641
- Emission d'un titre au compte 773

Pour un montant de 132.42 €.

RESEAU 11 : CREATION DU SYNDICAT MIXTE OUVERT ET DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE FERMÉ

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion du syndicat mixte fermé « RéSeau11 » au syndicat mixte ouvert « RéSeau11 » à sa création au 1er janvier 2024 suivant les principes définis par le projet de statuts présenté.

PERMIS D'AMENAGER : VALLON DE L'AIGUEBELLE – POINT SUR L'EVOLUTION DU DOSSIER ET DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

L'assemblée entérine la décision de redéposer un permis d'aménager pour le vallon de l'Aiguebelle dans sa totalité en spécifiant que les prochaines demandes de subventions seront ciblées sur l'aménagement de la cascade et la signalétique.

La Région n'ayant pas donné suite à notre demande de subvention sur l'exercice 2022, l'assemblée décide d'abandonner les financements accordés par l'Etat et le CD pour l'aménagement paysager des jardins de l'Aiguebelle.

MAIL D'UN ADMINISTRÉ POUR PROPOSITION DE SÉANCE DE YOGA SUR SAISSAC

Suite à la demande d'une administrée pour une location d'une salle afin d'effectuer des séances de yoga sur la commune, le Conseil Municipal lui conseille de prendre contact avec Madame la Présidente du Foyer Rural afin de proposer cette activité au sein de cette association.

LOCATION D'UN VÉHICULE FRIGORIFIQUE POUR LES MÉDIÉVALES DU 5 ET 6 AOÛT 2023

La location d'un véhicule frigorifique pour assurer la restauration durant les médiévales s'effectuera auprès de la SCEA de la Montagne Noire au prix de 150.00 €

DEMANDE INSTALLATION CAMION DE PIZZA

Un accord est donné pour l'installation d'un camion de pizza à partir du mois de septembre prochain sur la place du Centre Culturel le mercredi soir.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ASSOCIATION « LE COMPTOIR DES COCCINELLES »

Une subvention exceptionnelle de 700.00 € est accordée à l'association « le comptoir des coccinelles » afin d'aider au financement des activités estivales prévues au Musée des Vieux Métiers durant la période estivale.

DOSSIER FONDS VERT

Une subvention au titre du fonds vert 2023 a été octroyée par la préfecture pour un montant de 13 697.26 € pour une dépense de 34 243.15 € HT afin d'effectuer la rénovation énergétique du bâtiment scolaire et de la pouponnière.

MOTION DE SOUTIEN AUX ÉLUS

Le Conseil Municipal approuve la motion de soutien aux élus et aux agents publics victimes de violence et soutient pleinement les actions engagées par l'association des Maires de France.

QUESTIONS DIVERSES

- Depuis quelques mois, la commune a décidé de couper l'éclairage public de minuit à 6h du matin : une baisse de 7500.00 € a été constaté sur les factures d'énergie sur une période de 6 mois.
- Changement d'une pompe anoxie à la station d'épuration à prévoir pour un montant de 4579.01 € TTC
- Une subvention de 150.00 € est octroyée à l'association de Prévention Routière au lieu de 50.00 € initialement prévue et une action de prévention auprès de la classe de CM2, MOBILIPASS (programme d'éducation routière d'une journée sur les déplacements piéton, cycliste et passager de voiture – théorie le matin et piste maniabilité vélo l'après-midi) leur sera demandée pour l'année scolaire 2023/2024.
- Le Syaden a décidé d'octroyer une subvention de 15 000.00 € dans le cadre du programme d'aides aux investissements en éclairage public pour la « rénovation éclairage public secteur de Cambras – rue des Pyrénées et impasse du Canigou.
- Lecture d'un courrier de remerciements de l'association « un jour un village » suite à l'attribution de la subvention
- Achat d'une vitrine réfrigérante à installer à la boutique du château pour vendre des petites bouteilles d'eau : forte demande des visiteurs
- Demande de devis faites pour l'achat d'un tracteur tondeuse et d'un broyeur
- Un point est fait par Mme Josette FRANCOIS sur l'organisation des médiévales
- Une exposition de peinture et sculpture est programmée salle Lagarrigue du 04 au 18 août 2023.
- Exposition au château de certaines œuvres de Mr Merle et Mr François dans le cadre des journées du Patrimoine

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 30

Le Maire,

